

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

12.11.2018

Dossier complet le :

13.11.2018

N° d'enregistrement :

FO9318P0366

1. Intitulé du projet

Réhabilitation du seuil du Verteil

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom BOYER

Prénom Liliane

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SYNDICAT DE L'EAU DU VAR-EST (S.E.V.E.)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BOYER, Liliane, Présidente du SEVE

RCS / SIRET

2	5	8	3	0	1	3	8	1	0	0	0	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique syndicat mixte intercommunal

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10	<p>Modification du profil en long sur une longueur de près de 4.4 km</p> <p>Rubriques de la nomenclature des IOTA concernées par le projet :</p> <p>3.1.1.0 2°a) : A l'état actuel la différence de niveau d'eau au débit moyen est 2.8m ;</p> <p>3.1.2.0 1° : Du seuil du Béal jusqu'au seuil du Verteil soit environ 4,4km ;</p> <p>3.1.4.0 2° : A l'état projet 150m ;</p> <p>3.1.5.0 2° : Passe à poissons à détruire et à reconstruire.</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Élargissement de 30m du seuil du Verteil en rive droite à la cote de +1.25 NGF.

Démolition de l'actuelle passe à poissons.

Aménagement d'un nouveau dispositif de franchissement de type passe à bassins successifs adapté aux aloses et permettant la circulation des espèces cibles du PLAGEPOMI (alose, lamproie marine, anguille).

4.2 Objectifs du projet

- Augmenter le débit capable du seuil de 430 m³/s à 850 m³/s (sous réserve d'aménagements amont et aval du cours d'eau)
- Assurer la pérennité de l'exploitation des champs de captages en évitant les risques de remontée du biseau salé du littoral dans le cours même de l'Argens et au travers du gîte alluvial.
- Restaurer la continuité écologique en permettant la montaison des espèces cibles de la zone à savoir l'anguille, l'alose et la lamproie marine.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux prévus pour une durée de 8 mois seront séquencés en 9 phases.

Phase 0 : Préparation de chantier - Étude d'exécution - Débroussaillage/déboisement (10 semaines)

Phase 1 : Pré-terrassement hors d'eau (2 semaines) - Préfabrication passe à poissons (19 semaines)

Phase 2 : Mise en œuvre du rideau de palplanches et son merlon (1 semaine)

Phase 3 : Terrassement et réglage (yc géotextile et TVC) - Enrochements 0,5/2T - Percolation des enrochements au béton (1 semaines)

Phase 4 : Mise en place du batardeau autostable - Démolition passe à poisson (2 semaines)

Phase 5 : Pose de la passe à poisson - Génie végétal (7 semaines)

Phase 6 : Dépose du batardeau autostable - Dépose du rideau de palplanche (2 semaine)

Phase 7 : Débroussaillage complémentaire -Terrassement - Enrochements 0,5/2T - Génie végétal (9 semaines)

Phase 8 : Merlon plongeant (1 semaines)

A noter que le projet a fait l'objet d'une étude naturaliste complète ainsi que d'une étude des incidences Natura 2000. Le phasage des travaux respectera les préconisations des experts de manière à minimiser l'impact sur la faune et la flore.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le débit capable du seuil élargi de 30 m à +1.25 mNGF avec des aménagements du lit de l'Argens en aval du seuil permettant de le maintenir dénoyé sera de 850 m³/s.

Le dispositif de franchissement piscicole permettra la montaison des aloses anguilles et lamproies et sera accompagné d'un système de vidéo-comptage, à la demande des services de l'état et pour répondre aux orientations du PLAGEPOMI.

La maintenance de cet ouvrage sera assuré par le biais d'un partenariat entre le SEVE, la fédération de pêche du Var et l'association MRM.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Autorisation au titre de la loi sur l'eau
- Évaluation appropriées des Incidences Natura 2000
- Défrichement

A noter que d'après l'avis de la DREAL, à la lumière des documents fournis, le projet ne devrait pas faire l'objet d'une demande de dérogation à la destruction d'espèces protégées.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet y compris zones de chantiers	22 500 m ²
Superficies déboisées	15 000 m ²
Superficies imperméabilisées	3 800 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Seuil du Verteil
Roquebrune-sur-Argens (83)

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 3° 2 6' 0 5" N Lat. 0 6° 4 1' 0 2" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 3° 2 7' 0 4" N Lat. 0 6° 3 9' 3 2" E

Point d'arrivée :

Long. 4 3° 2 6' 0 5" N Lat. 0 6° 4 1' 0 2" E

Communes traversées :

Roquebrune-sur-Argens
Puget-sur-Argens

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Les travaux de réaménagement du seuil du Verteil ont toutefois fait l'objet d'un dossier d'autorisation loi sur l'eau et ont été autorisés par arrêté préfectoral en date du 30 janvier 2006, ils comprenaient :

- l'élargissement, abaissement et mise à la cote nouvelle du seuil
- le confortement des berges du fleuve, au droit, en amont et en aval du seuil, avec construction d'un épi en rive droite dans l'anse d'érosion
- la démolition et reconstruction aux nouvelles dimensions de la passe à poissons.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I : n°930020459 « Rocher de Roquebrune » ; n°930020297 « Vallons du Ronflon et de ses affluents » ZNIEFF de type II : n°930012479 « Vallée de l'Argens » ; n°930012516 « Maures » ; n°930012552 « Rocher de Roquebrune – les Pétignons » ; n°930020266 « Ancienne base aéronavale de Fréjus » ; n°930012551 « Étangs de Villepey et Esclamande »
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	83107 Roquebrune-sur-Argens Mer Commune riveraine de la mer ou d'un océan
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Roquebrune-sur-Argens PPRI approuvé Puget-sur-Argens PPRI approuvé et PPRT civil approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR9301626 « Val d'Argens » : le projet se situe au sein de ce périmètre / FR9301622 « La plaine et le massif des Maures » : à 3,6 km / FR9301627 « Embouchure de l'Argens » : à 300 mètres à l'Est / FR9312014 « Colle du Rouet » : à 3,5 km à l'Ouest / FR9301625 « Forêt de Palayson – Bois du Rouet » : à 5 km au Nord / FR9301628 « Estérel » : à 6 km
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rocher de Roquebrune à 3km à l'Ouest Et site de l'Estérel Oriental à 6.5 km au Nord-Est

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mise en décharge des excédents de matériaux
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les impacts résiduels globaux du projet de modification du seuil du Verteil seront globalement nuls à faible. Par ailleurs, six mesures de réduction ont été proposées : Revégétalisation des berges après travaux à l'aide d'essences autochtones ; Gestion des individus d'espèces exotiques à caractère envahissant ; Gestion de la Tortue de Floride espèce exotique à caractère envahissant ; Adaptation du calendrier des travaux en fonction de la phénologie des espèces ; Abattage « de moindre impact » d'arbres gîtes potentiels ; Balisage strict de l'emprise des travaux.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne génère pas d'incidence notable dommageable sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire qui ont justifié la désignation des ZSC FR9301622 « La plaine et le massif des Maures », FR9301626 « Val d'Argens », FR9301627 « Embouchure de l'Argens », FR9301625 « Forêt de Palayson-Bois du Rouet », FR9301628 « Estérel » et la ZPS FR9312014 « Colle du Rouet ».

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation de la ripisylve à hauteur de 0.5 ha afin de mettre en place un dispositif de franchissement piscicole pour la restauration de la continuité écologique.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inondation
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Un risque de pollution de la prise d'eau n'est pas à exclure au moment de la réalisation des travaux. L'ARS a été informée de ce risque lors des différents COTECH auxquels elle a assisté et le SEVE s'est engagé à mettre en place toutes les modalités de prévention et de contrôle pour pallier tout risque sanitaire.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Des inventaires faunes flore ainsi que des études sur les habitats ont été menées durant une année complète. Ces études ont permis de déterminer que les impacts résiduels globaux du projet de modification du seuil du Verteil seront globalement nuls à faible.

Par ailleurs, six mesures de réduction ont été proposées : Revégétalisation des berges après travaux à l'aide d'essences autochtones ; Gestion des individus d'espèces exotiques à caractère envahissant ; Gestion de la Tortue de Floride espèce exotique à caractère envahissant ; Adaptation du calendrier des travaux en fonction de la phénologie des espèces ; Abattage « de moindre impact » d'arbres gîtes potentiels ; Balisage strict de l'emprise des travaux.

Le SEVE s'engage à respecter toutes ces mesures.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les travaux prévus répondent à des enjeux primordiaux que sont la continuité écologique, la lutte contre les inondation et la durabilité de la ressource en eau potable. Ce projet a fait l'objet d'études poussées afin de répondre aux enjeux et ambitions du territoire. La passe à poisson prévue va d'ailleurs au-delà de la simple circulation des espèces cibles du PLAGEPOMI puisqu'elle permettra le comptage de celles-ci. D'autre part les études environnementales ont montré que les impacts résiduels globaux du projet sont globalement nuls à faible. Enfin, ce projet a fait l'objet de nombreuses phases de concertation et s'est co-construit avec les différents partenaires du projet.

A ce titre, nous estimons effectivement que ce projet pourrait bénéficier d'une dispense.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Fréjus

le,

09 NOV. 2018

Signature



La Présidente

Liliane Boyer
Liliane BOYER